



STUDIOS 4ASS' – REGLEMENT INTERIEUR

06.95.25.56.75 – studios@quatreassetplus.fr

Afin de maintenir le bon fonctionnement du matériel, les conditions d'accueil et la qualité de l'encadrement, le responsable de chaque groupe doit bien prendre connaissance du code d'utilisation et du règlement intérieur et les signer.

A) L'inscription, l'adhésion, la caution

L'acceptation et la lecture du code d'utilisation et du règlement intérieur sont impératives pour pouvoir utiliser les studios de répétition.

Chaque utilisateur des studios doit s'inscrire à l'association, c'est à cette condition qu'il peut utiliser les studios. L'adhésion à l'association peut se faire lors de son inscription : cette adhésion permet notamment de bénéficier des tarifs préférentiels sur les répétitions et l'ensemble de nos actions, mais aussi sur les spectacles des salles membres du Réseau 4 Ass' et Plus.

15 € pour les plus de 18 ans

8 € pour les moins de 18 ans

Une caution obligatoire est demandée lors de l'inscription de chaque groupe. **La caution est un chèque de 150 € non encaissé.** Si des dégâts ou le non-respect du présent règlement sont constatés, et s'ils ne sont dus ni à l'usure normale ni à l'utilisation régulière des studios, la caution sera encaissée. Toute détérioration des locaux et équipements provenant d'une négligence grave d'un tiers utilisateur devra être portée immédiatement à la connaissance de l'équipe salariée de l'association et faire objet d'une remise en état aux frais du fautif.

B) La réservation et les conditions d'accès

Suite à son inscription, un nouveau groupe bénéficie **d'une première répétition de deux heures gratuites.** Ces heures de « bienvenues » sont l'occasion pour le régisseur de présenter le mode de fonctionnement des studios et pour le groupe de se familiariser avec le lieu.

Les musiciens ne peuvent accéder aux studios qu'après réservation et activation du badge permettant l'accès aux locaux de répétition.

Le règlement des répétitions se fait de préférence via le module de règlement en ligne disponible sur le site de 4 ASS' et Plus ou sur place par espèces ou par chèque.

Les réservations se font en ligne, au minimum 24h à l'avance (hors week-end) via le formulaire sur le site web de 4 ASS' et Plus.

Les créneaux ouverts à la réservation sont indiqués sur le planning en ligne sur le site de 4 ASS' et Plus. Aucune réservation en dehors de ces horaires ne sera acceptée.



Afin de permettre une rotation des groupes présents, chaque groupe ou école de musique ne peut poser que **4 créneaux d'avance**.

Les annulations doivent être effectuées **au minimum 48 heures à l'avance** sinon la répétition sera facturée.

L'accueil d'une ou plusieurs personnes mineures non accompagnées se fait durant les heures de présence des salariés.

L'ensemble du bâtiment de la ferme du Moros est un **espace non fumeur (vapoteuses comprises)**, les stupéfiants y sont strictement interdits. La nourriture et les boissons sont interdites dans les studios. Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du bâtiment à l'exception des chiens d'assistance.

Si les réservations sont prises en dehors des heures de présence des salariés, une procédure de désactivation de l'alarme et d'accès au bâtiment sera fournie au groupe.

C) Les heures d'ouvertures, les tarifs, les forfaits

L'accueil du public se fait sur rendez-vous uniquement.

Tarification horaire :

Tarifs Adhérents :

- 5 € de l'heure pour un studio, par groupe.
- 3 € de l'heure pour une personne seule.

Pleins Tarifs :

- 8 € de l'heure pour un studio, par groupe.
- 5 € de l'heure pour une personne seule.

Les forfaits :

		20h	50h	100h	Journée (7h)*
Adhérents	Groupe	80€	200€	300€	30 €
	Solo	50€	120€	180€	15 €
Plein Tarif	Groupe	140€	300€	500€	50 €
	Solo	80€	200€	300€	30 €

* Sous réserve de disponibilité d'un studio sur la journée, contactez le régisseur.



Les forfaits sont souscrits pour un groupe et ne sont pas cessibles. Toute heure non dépensée sur une année est conservée et le groupe peut solder son compte l'année suivante à condition d'être à jour de ses cotisations.

Tarification horaire pour l'enregistrement :

- 10€ de l'heure
- 15€ de l'heure pour le mixage

Les enregistrements sont à but **pédagogique** et font partie intégrante du dispositif **d'accompagnement**, dédié aux adhérents de l'association. Les Studios 4 ASS' ne proposent pas de prestation d'enregistrement d'album.

D) La mise à disposition / la vente de matériel

Un studio est loué avec sa batterie complète (les cymbales peuvent être fournies sur demande), son ampli basse (cabinet + tête), ses deux amplis guitares (cabinet + tête), son système de diffusion (enceintes), sa console, deux micros voix Shure SM58, leurs pieds et leurs câbles, un pupitre.

Des enregistreurs nomades (Zoom H6), une guitare, une guitare basse, sont disponibles au prêt. Le groupe n'est pas autorisé à les utiliser en dehors des Studios. Le groupe doit se munir d'une clé USB ou de sa propre carte SD.

Le matériel suivant peut être acheté auprès du régisseur :

- set de cordes de guitare : 12€
- set de cordes de basse : 20€
- paire de baguettes de batterie : 12€



E) Box de stockage

4 Box de stockage sont à disposition des groupes.

Ils sont alloués à la saison : les box sont disponibles à partir de septembre et doivent être vidés avant la fermeture estivale. Les groupes seront avertis de la date à laquelle ils doivent récupérer leur matériel. Si malgré les relances, le matériel n'est pas évacué, le Réseau 4 ASS et Plus se réserve le droit de briser le cadenas au frais du groupe et de stocker le matériel en réserve.

Le box est sécurisé par un cadenas fourni par le groupe, qui est le seul à avoir accès à son box et en est pleinement responsable. En aucun cas le Réseau 4 ASS' et Plus ne saurait être responsable d'une quelconque dégradation ou vol.

Le prix de location d'un box à la saison est de 20€. Le prix de cette location est non remboursable.

Aucune denrée périssable ne doit être stockée dans les box.

F) Utilisation et principes

Le régisseur et l'accompagnateur sont là pour aider le groupe dans son travail : en cas de questions, de remarques ou de suggestions, il est possible de le solliciter. Il peut assister un groupe lors de l'installation, dans la gestion du volume sonore, des balances ou dans la pratique.

Le groupe peut profiter de la présence du régisseur pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel. Si un problème d'ordre technique a lieu, **le groupe se doit de prévenir le régisseur**.

Le temps d'installation et de démontage est inclus dans le créneau de répétition. Le groupe se doit de quitter le studio à l'heure pour ne pas pénaliser le groupe suivant, en rendant le studio propre, dans l'état où il l'a trouvé.

Dans l'intérêt du matériel, mais aussi de leur santé, les utilisateurs s'engagent à travailler dans des **puissances sonores raisonnables** et à suivre les conseils du régisseur lorsqu'il leur sera demandé de limiter celles-ci. Des bouchons d'oreilles sont à votre disposition dans le hall des studios.



G) Politique de confidentialité

Lorsque vous remplissez notre formulaire d'inscription en ligne. Nous collectons vos données de contact (prénom, nom, date de naissance, genre, adresse postale, adresses mail, numéros de téléphone et instruments pratiqués, nom du groupe).

Vous recevez automatiquement un mail récapitulatif de votre inscription.

L'ensemble des données recueillies sont utilisées pour la gestion des studios. L'âge et le lieu de résidence sont utilisés pour les bilans auprès des financeurs institutionnels.

Ces données sont stockées pendant 10 ans.

L'adresse mail collectée nous sert également à vous transmettre des informations sur nos activités. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations concernant le Réseau 4 ASS' et Plus ou les Studios, vous pouvez décocher les cases prévues à cet effet dans le formulaire d'inscription.

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire d'une ou plusieurs listes de diffusion en suivant le lien en bas de chaque mail.

Les données recueillies sont utilisées exclusivement par le Réseau 4 ASS' et Plus, elles ne sont ni vendues, ni partagées.

Pour accéder à vos données personnelles, il vous suffit de nous adresser soit par courrier postal (Studios 4ASS' – Ferme du Moros – rue des Bolincheurs – 29900 Concarneau), soit par courriel (studios@quatreassetplus.fr) une demande écrite et la copie d'une pièce d'identité du demandeur. Vous recevrez un accusé de réception de prise en compte de votre demande par courriel.

Nom/Prénom :

Date :

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé" :